Fédération Autonome de la Fonction Publique

COMPTE RENDU

CONSEIL COMMUN DE LA FONCTION PUBLIQUE
FORMATION SPÉCIALISÉE « CONDITIONS DE TRAVAIL, HYGIÈNE, SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL »

Le 9 juin a eu lieu la deuxième réunion de l'année de la Formation spécialisée « CONDITIONS DE TRAVAIL, HYGIÈNE, SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL » du Conseil commun de la Fonction publique dans les locaux de la DGAFP.

La **FA-FP** était représentée par Valérie Guertin et le Docteur André Guénec.

L'Institut National du Cancer (INCA) et l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) ont présenté la déclinaison du plan Cancer concernant l'organisation du retour au travail des patients, en espérant une application aux 3 versants de la Fonction publique.

Ce retour au travail, pendant et après traitement, nécessite une anticipation et une collaboration entre les services de médecine de prévention (quand ils existent), les services Ressources Humaines et les différents acteurs contribuant aux soins. Ces procédures pourraient également s'appliquer aux autres pathologies chroniques nécessitant des soins lourds et durables.

Après avoir souligné la pertinence des propositions, la **FA-FP** a fait part de ses interrogations quant à l'application aux agents de la Fonction publique, eu égard aux difficultés liées à la prise en compte de la santé au travail, mais également à la lenteur de traitement des dossiers par les comités médicaux. Nous avons une fois de plus réclamé l'ouverture en urgence de travaux de dépoussiérage de ces procédures, ainsi que des possibilités de mise en œuvre de solutions sans obligation de consultation.

La direction des statistiques de la DGAFP a ensuite présenté la future enquête SUMER sur la santé, qui pourra donner une meilleure cartographie, le nombre de médecins et des services ou collectivités inclues ayant augmenté de manière significative, comprenant en particulier le ministère de l'Éducation nationale, même si c'est dans de faibles proportions.

Une fois encore, le constat a été fait de l'état moribond des services de médecine de prévention, et l'urgence de la mise en œuvre de certaines des préconisations du rapport sur le sujet remis en juin 2015.

La DGAFP nous a assuré de la fin des consultations interministérielles sur le sujet d'ici fin juin.

96 rue Blanche 75009 PARIS - ☎ 01 42 80 22 22 🖷 09 83 00 44 12
secretariat@fafpt.fr www.fafpt.org